

# FONTAINE

## rive gauche

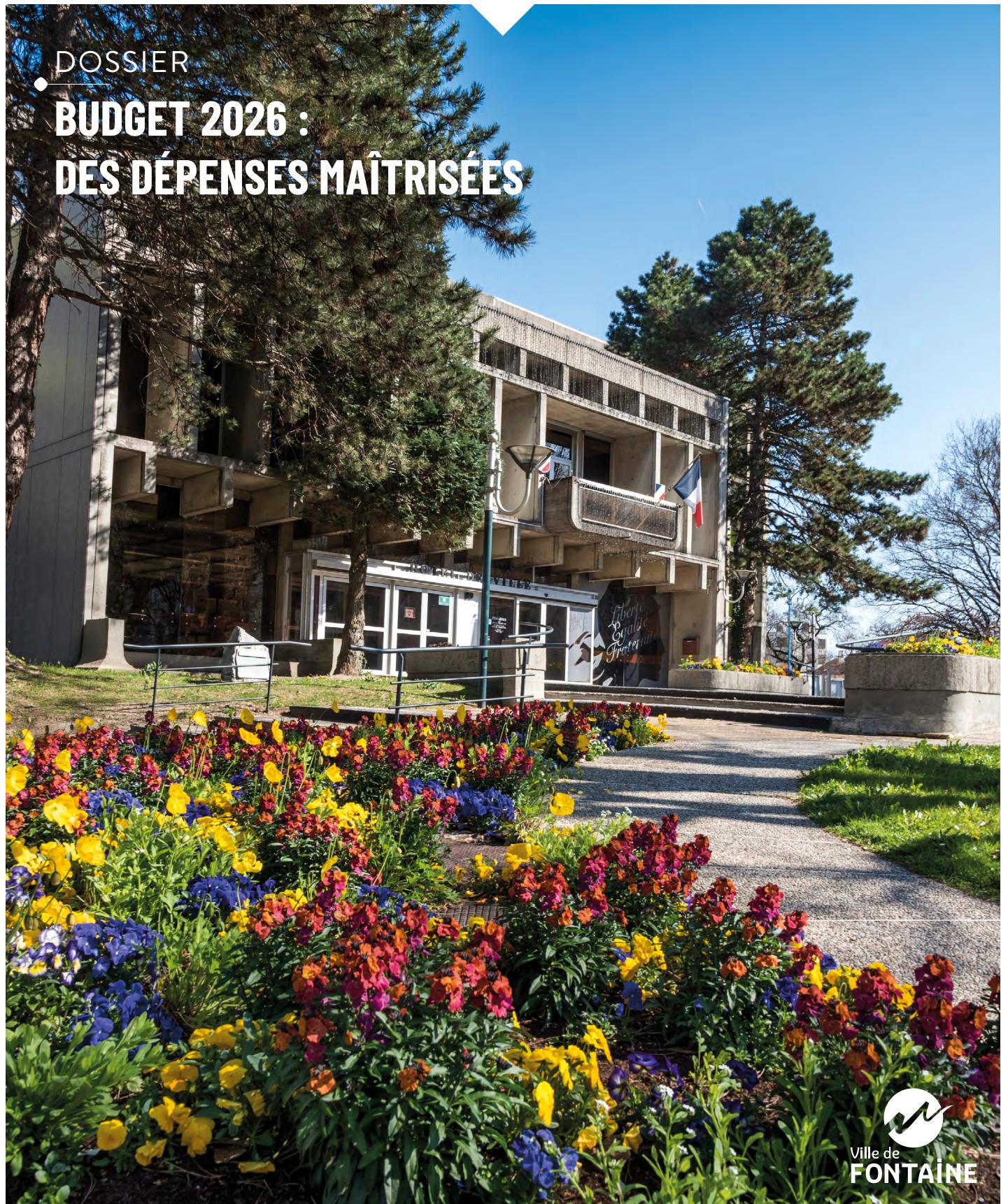
votre magazine municipal •

# 406  
février 2026

ville-fontaine.fr  
 

DOSSIER

### BUDGET 2026 : DES DÉPENSES MAÎTRISÉES



# SOMMAIRE •

# 10 DOSSIER •

Budget 2026 : Des dépenses maîtrisées



## LES ACTUS •



- 5** Plantation place Romy Schneider
- 6** Accueils de loisirs : des équipes au complet

## GRAND ANGLE •



- 16** La nouvelle déchèterie sort de terre
- 17** Refuge LPO : préserver la faune et flore

## SORTIR •



- 18** Exposition d'Anne-Laure H-Blanc au VOG
- 19** Concerts à La Source

## LIBRE EXPRESSION • **22**

## VIE PRATIQUE • **23**

**FONTAINE**  
rive gauche # 406  
février 2026

ISSN 0998 7894.  
Directeur de la publication : Franck Longo  
Directrice de secteur : Lydie Chevallier  
Directrice de la communication : Juliette Durand  
Rédaction : Nathalie Pascal, Juliette Durand  
Photographies : Philippe Tripier  
Conception graphique : Alizée Pessine  
Service communication de la Ville de Fontaine  
89 mail Marcel Cachin, 38600 Fontaine. 04 76 95 63 24  
communication@ville-fontaine.fr

**Impression :**  
Imprimerie Champagnac, 5 Rue Félix Daguerre  
15000 Aurillac  
04 71 48 51 05

**Diffusion :** Géo Diffusion  
**Tirage :** 11 500 exemplaires  
**Dépôt légal :** 1<sup>er</sup> trimestre 2026



## PROBLÈME DE DIFFUSION ?

Le journal est diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune. En cas de problème, merci de contacter le service communication : communication@ville-fontaine.fr ou 04 76 95 63 20



## ÉDITORIAL •



**Franck Longo, Maire de Fontaine**

### Compter sur l'essentiel

**“La maîtrise budgétaire est capitale, car elle est la condition d'une action publique durable au service des habitants.”**

Chères Fontainaises, chers Fontainois,

L'hiver est bien installé, les fêtes sont derrière nous, et pourtant les réalisations fleurissent comme en témoigne la Une de ce magazine. Le budget municipal que nous vous présentons dans ce numéro s'inscrit dans cet esprit. Un budget responsable, construit sans augmentation d'impôts, qui permet de maintenir un haut niveau de service public tout en continuant à investir pour l'avenir.

Derrière les chiffres, il y a des réalités très concrètes : une ville plus sûre, des espaces publics plus agréables, des actions sociales maintenues pour celles et ceux qui en ont le plus besoin. La maîtrise budgétaire est capitale, car elle est la condition d'une action publique durable au service des habitants.

Dans un contexte national difficile, tenir ce cap demande de la rigueur. Fontaine peut compter sur des élus et des agents engagés, des associations actives, des habitants attentifs et investis dans les concertations et la vie locale. C'est cette force collective qui nous permet d'avancer, même lorsque les marges de manœuvre sont étroites.

Alors, plus que jamais, continuons à compter les uns sur les autres pour faire de notre quotidien à Fontaine un lieu de fraternité. Car la paix commence d'abord en famille, entre voisins, entre collègues, entre habitants d'une même commune...

*Avec mes sentiments dévoués*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Franck Longo".



Toute l'actualité de votre ville : [ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)

et sur les réseaux sociaux



## LES ACTUS •



### Romains et Gaulois s'invitent au Carnaval

Le Carnaval fontainois se déroulera le mardi 24 février sur le thème : *Retour au pays des gaulois et des romains*. Préparez vos costumes ! Le grand défilé partira en musique de l'Hôtel de ville à 18h, jusqu'à l'espace sportif Jules Vallès. Dès 19h15, un DJ ambiancera la fête et à 20h, rendez-vous pour le traditionnel embrasement du Caramentran ! Sur place, buvette avec chocolats chauds et bugnes.



### Événement

## SALLE COMBLE POUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le 9 janvier, plus de 500 personnes étaient rassemblées à La Source pour assister à la cérémonie des vœux du Maire.

Lors de la cérémonie des vœux, le Maire Franck Longo a remercié les élus pour leur contribution au mandat, avec une allocution humoristique évoquant des héros de bande dessinée et de cinéma. La cérémonie a également permis de remettre une médaille de la Ville à des personnalités du monde associatif et institutionnel fontainois pour saluer leur engagement.

### Les acteurs de la santé mis à l'honneur

Une médaille a été décernée à la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Drac rive gauche, située place des Écrins. Cette équipe de praticiens œuvre pour améliorer l'accès aux soins, coordonner les parcours de santé, développer la prévention et soutenir les soignants. En 2024 et 2025, ils ont aidé des centaines de personnes à retrouver un médecin traitant. La médaille a été remise aux coprésidentes et coprésidents : Ingrid Rand, infirmière, Gaëlle Bavière et Gwenaël André, kinésithérapeutes, Docteur Benoît Petit, coprésident, et Marielle Monaton, pharmacienne et trésorière de la CPTS.

### René Smagnotto : 30 ans de bénévolat au service du cyclisme

Ancien président de l'association fontainaise de cyclisme, René Smagnotto, a reçu une distinction pour ses 30 années de bénévolat. Durant cette période, il a organisé entre 10 et 15 courses par

saison, accompagnant de nombreux coureurs jusqu'aux championnats de France. Il a transmis la présidence de l'association il y a 5 ans.

### Sylvia Tacussel, un engagement en faveur de l'inclusion

Sylvia Tacussel a été honorée pour son engagement en faveur de l'inclusion des enfants, avec ou sans handicap, au sein du centre Loisirs Pluriel Porte des Alpes dont elle est présidente. Ce centre de loisirs inclusif basé à Fontaine, accueille des enfants âgés de 3 à 18 ans, leur permettant de partager des temps de loisirs communs.

### L'association culturelle Spirale récompensée

L'association Spirale a reçu une médaille pour son action culturelle et éducative. Crée en 2010, cette association de danse a diversifié ses pratiques au fil des ans, en proposant notamment du théâtre et du pilates pour rendre l'art vivant accessible à tous. Aujourd'hui, elle propose 18 cours pour tous les âges et compte plus de 220 adhérents. La médaille a été remise à l'association à travers Virginie Doudou, fondatrice, et Anne Fourest-Lievin, présidente, pour leur engagement et celui de l'ensemble des bénévoles et intervenants.



### École de musique : un label d'excellence renouvelé

L'école de musique de La Source a obtenu le label Conservatoire à rayonnement communal. Une distinction nationale attribuée pour 7 ans, qui atteste de la qualité du projet pédagogique, artistique et social porté par l'établissement. Implanté au cœur de La Source, le conservatoire, inauguré en 2010, bénéficie de 14 salles de cours, 3 salles de spectacles, 2 studios de répétition et un parc instrumental complet. Il accueille 356 élèves de tout âge, propose l'enseignement de 20 instruments différents et la possibilité d'une pratique musicale collective dès la première année. Avec des tarifs annuels peu élevés, de 89 € à 260 € selon le quotient familial, la pratique d'un instrument au Conservatoire est accessible au plus grand nombre.



### Végétalisation

## PLACE ROMY SCHNEIDER : UN NOUVEL ÎLOT DE FRAÎCHEUR

Dans le cadre du projet de l'écoquartier des Portes du Vercors, la place Romy Schneider sera un espace central végétalisé. Le point sur les aménagements en cours.

La place Romy Schneider est située au croisement de la rue Pierre Courtade et du boulevard Paul Langevin, un emplacement stratégique dans le futur écoquartier des Portes du Vercors participant au déplacement fluide et sécurisé des cyclistes et des piétons. Auparavant bitumée, cette place a fait l'objet d'une opération de désimperméabilisation des sols à l'automne dernier. 5 000 m<sup>2</sup> de bitume ont été enlevés pour rendre à ce lieu sa fraîcheur naturelle et permettre l'infiltration de l'eau. Les premiers coups de pioche ont été donnés le 15 octobre au cours d'une action collective permettant aux habitants de s'impliquer en décroûtant 1 000 m<sup>2</sup>, une entreprise a ensuite pris le relais pour désimperméabiliser les 4 000 m<sup>2</sup> restant.

### Une vaste opération de végétalisation

Actuellement, la place Romy Schneider fait l'objet d'aménagements visant à la transformer en un espace végétalisé de 5 000 m<sup>2</sup>. Plus de 80 arbres vont être plantés et ce nouvel îlot de fraîcheur alternera des espaces de plantations plus ou moins denses. Les espèces sélectionnées sont variées, résistantes au changement climatique et à différents stades de leur développement : arbres à tiges de 20 à 25 m âgés d'une dizaine d'années, arbustes et jeunes plants, plantes vivaces... Cette diversification permettra de créer des synergies facilitant l'adaptation des jeunes végétaux à leur nouveau milieu.

### Maison des habitants : votre avis nous intéresse !

Les maisons des habitants George Sand et Romain Rolland préparent leur nouveau projet social 2027-2030. Organisé tous les 4 ans à la demande de la Caf, partenaire des maisons des habitants, ce projet regroupe les objectifs et les actions à mener dans ces structures pour et avec les habitants de Fontaine. Afin de mieux évaluer les besoins et les préoccupations de chacun, les maisons des habitants invitent

les Fontainois à répondre à un questionnaire disponible en ligne sur ville-fontaine.fr ou au format papier à l'accueil des différents services de la Ville. Que vous fréquentiez déjà une maison des habitants ou non, votre contribution est précieuse, n'hésitez pas à donner votre avis !

**Plus d'infos**  
04 56 38 22 23  
04 76 27 13 09



### Seniors

## Thé dansant : les inscriptions sont ouvertes !

Les Fontainois âgés de 60 ans et plus ainsi que leur conjoint sont invités à la 3<sup>e</sup> édition du thé dansant organisé par la Ville qui se déroulera le mardi 3 mars, de 14h à 17h, à la salle Edmond Vigne. Les inscriptions se déroulent jusqu'au 27 février dans les maisons des habitants. Une pièce d'identité et un justificatif de domicile seront demandés.

### Inscriptions jusqu'au 27 février

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (sauf mardi matin)

- Maison des habitants Romain Rolland  
113 boulevard Joliot-Curie  
(fermée du 9 au 13 février)
- Maison des habitants George Sand  
14 boulevard Joliot-Curie  
(fermée du 16 au 20 février)

**Plus d'infos**  
04 76 27 13 09  
04 56 38 22 23

### Élections municipales

Les prochaines élections des conseillers municipaux ont lieu les 15 et 22 mars prochains. Pour vérifier en ligne votre inscription et retrouver l'adresse du bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit, votre numéro national d'électeur et les procurations reçues ou données, rendez-vous sur service-public.gouv.fr. Vous pouvez aussi contacter le service élections de la mairie au 04 76 28 75 75.



## LES ACTUS •



### Ateliers couture jeunesse : créer et tisser des liens

Depuis le mois de janvier, en partenariat avec les élèves de la filière mode du lycée Jacques Prévert, le service jeunesse propose des ateliers couture pour les jeunes Fontainois âgés de 11 à 17 ans. Ces ateliers permettent aux participants de découvrir la couture à travers des projets créatifs tels que la réalisation de peluches et d'accessoires. Les participants apprennent à utiliser une machine à coudre, coudre à la main et suivre un patron. Les jeunes sont également sensibilisés à la réutilisation et au recyclage des textiles, afin de promouvoir une approche plus durable de la mode. Enfin, au-delà de l'apprentissage technique, ces ateliers constituent un véritable espace de rencontre, d'entraide et de partage.

### À vos agendas

Les ateliers se déroulent une fois par mois de 14h à 17h au 38 bis avec une thématique différente à chaque atelier.

**Mercredi 4 février :** confection de peluches

**Mercredi 4 mars :** confection de pochettes et trousse

**Mercredi 22 avril :** confection de tabliers

**Mercredi 13 mai :** confection de chouchous

**Mercredi 3 juin :** confection libre

**Q** Plus d'infos et inscriptions  
Service jeunesse  
38 bis mail Marcel Cachin  
04 76 85 91 17



### Enfance-jeunesse

## ACCUEILS DE LOISIRS : DES ÉQUIPES AU COMPLET !

L'ensemble des accueils de loisirs municipaux est ouvert pour les vacances de février avec des équipes à nouveau au complet pour l'année 2026.

Partout en France, le secteur de l'animation connaît des difficultés de recrutement. Fontaine n'échappe pas à cette situation nationale bien connue de la profession, avec des difficultés à recruter sur des postes de directeurs d'accueil de loisirs et d'animateurs. Afin de remédier à cette situation, la commune a fait le choix de revaloriser les salaires du secteur de l'animation. Ainsi, 3 nouveaux directeurs ont pu être recrutés depuis décembre 2025.

### Des équipes mutualisées

Pour assurer le bon fonctionnement de ses accueils de loisirs, la Ville a mis en place, depuis 2024, une organisation reposant sur des équipes mutualisées intervenant sur les temps périscolaires et extrascolaires. Cette organisation s'appuie sur 16 animateurs mutualisés qui occupent des postes à l'année auprès des enfants le soir, à midi mais aussi dans les accueils de loisirs. Ils sont encadrés par 9 responsables et 9 adjoints de proximité, ainsi que 3 directeurs présents dans chacune des structures accueillant les enfants pendant les vacances : 3 POM', Romain Rolland et Le Château au Parc Karl Marx.

### Entre 40 et 80 animateurs en renfort

Actuellement, les recrutements se poursuivent afin d'assurer la continuité du fonctionnement des accueils de loisirs. Les équipes permanentes sont complétées par des animateurs et directeurs

qui interviennent occasionnellement selon les périodes d'activité. Les effectifs mobilisés varient entre 40 animateurs (petites vacances) et 80 animateurs (vacances d'été).

### Des vacances sous le signe de Carnaval

Pour les vacances de février, les accueils de loisirs proposent une thématique commune autour du Carnaval, avec des activités de création, des sorties en montagne et des jeux dénigmes adaptés aux différents âges.

### Un nouvel accueil de loisirs au Château

L'accueil de loisirs Le Château, nommé ainsi car implanté au château Borel du Parc Karl Marx, propose un programme orienté vers des activités de plein air et des cycles d'initiation sportive pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Les éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (Etaps) encadrent les initiations sportives tandis que les équipes de l'accueil de loisirs organisent des animations sur le thème de la nature et de l'environnement.

### Les créneaux d'accueil

#### Les mercredis

Accueil de 8h30 à 9h au stade Maurice Thorez et de 16h45 à 18h au Château Borel

#### Du 9 au 11 février

Accueil de 7h30 à 9h et de 16h45 à 18h au château Borel



Santé

## ACCÈS AUX SOINS : 2 MÉDIATRICES À VOS CÔTÉS

Chaque année, 400 personnes sont accompagnées dans leur parcours de soins par les médiatrices de l'espace santé Simone Veil. Le point sur leurs missions.

Le système de santé peut s'avérer complexe, et l'offre de soins se réduit. De plus, certaines personnes rencontrent des difficultés sociales et économiques. Autant de raisons qui peuvent entraîner des ruptures dans un parcours de soins ou même l'abandon de certains traitements.

### Des suivis individuels ou familiaux

Au sein de l'espace santé, une infirmière et une médiatrice santé accompagnent les Fontainois en matière de prévention et d'accès aux soins. Il peut s'agir d'un suivi individuel ou familial : informations sur les droits, recherche de devis pour les mutuelles, aide à la prise de rendez-vous médicaux, orientation dans le système de santé, relais vers les professionnels...

### Sensibiliser les professionnels

L'objectif des médiatrices est aussi de sensibiliser les soignants aux difficultés rencontrées par certains patients dans leurs parcours de soins. Elles travaillent en partenariat avec les soignants, les établissements de santé et les travailleurs sociaux du territoire (médecins, spécialistes, Communauté professionnelle territoriale de santé, professionnels du CCAS, service local de solidarité du Département de l'Isère, centre de santé sexuelle, lieux d'écoute, CHU Grenoble Alpes...).

**Plus d'infos**  
Espace santé Simone Veil  
04 76 26 63 46

## Permanences de la mutuelle communale

Pour découvrir, comparer et souscrire l'offre de mutuelle communale, rencontrez un conseiller de la Mutuelle Just en permanence !

Les rendez-vous se tiennent :

- Le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 à la Maison des habitants Romain Rolland, 113 boulevard Joliot Curie

Choisissez la date et l'horaire de votre rendez-vous sur [just.fr/rdv](http://just.fr/rdv)

Pour joindre un conseiller par téléphone, composez le 0 809 546 000 (service gratuit + prix d'appel) du lundi au vendredi de 9h à 17h30.



## Se protéger des intoxications au monoxyde de carbone

Pendant l'hiver, le risque d'intoxication au monoxyde de carbone augmente, notamment en raison de l'utilisation des chauffages non électriques et des groupes électrogènes. L'Agence régionale de santé a lancé une campagne de prévention avec plusieurs recommandations. Il est ainsi essentiel de faire vérifier annuellement les installations de chauffage et les conduits de fumée par un professionnel. Lors de l'utilisation d'appareils mobiles, il faut suivre les consignes des fabricants, utiliser le combustible recommandé et limiter le fonctionnement des chauffages d'appoint à 2h. Les appareils de cuisson ne doivent pas être utilisés comme chauffage. Enfin, les groupes électrogènes, braseros et barbecues sont à éviter dans les espaces clos ou près des ouvertures.

**Plus d'infos**  
[ars.sante.fr](http://ars.sante.fr)

## Air intérieur : adoptez des gestes simples

La qualité de l'air intérieur est cruciale, car nous y passons plus de 80% de notre temps. Les polluants, souvent générés par les activités quotidiennes (cuisine, nettoyage, tabagisme...), peuvent nuire à la santé. Parmi les sources de pollution, on trouve aussi les animaux, les appareils à combustion et certains matériaux de construction. Pour améliorer la qualité de l'air, il est important d'aérer son logement au moins 10 mn par jour, d'entretenir son système de ventilation et d'éviter d'obstruer les entrées d'air. Les produits d'entretien simples et naturels (savon noir, vinaigre) sont à privilier. Il convient aussi de nettoyer les surfaces régulièrement avec un linge humide pour réduire la poussière et les polluants. Pour l'entretien des installations à combustion, faire appel à un professionnel est la garantie d'un entretien de qualité.



©Ph. T

### Avenue du Vercors : un axe majeur métamorphosé

Un ruban coupé et quelques mots échangés à l'entrée de la ville ont permis d'officialiser la fin des travaux de l'avenue du Vercors, dernier tronçon d'un chantier d'ampleur de près de 2 ans qui a totalement transformé les avenues du Vercors et Ambroise Croizat.

Christophe Ferrari, Président de Grenoble Alpes métropole, et Sylvain Laval, Président du Syndicat des mobilités de l'aire grenobloise, sont venus saluer l'ambition de ce projet de 9 millions d'euros (7 M€ Métropole + 2 M€ Ville) et témoigner de son importance au regard des objectifs du plan climat-air-énergie pour réduire les polluants de manière significative. Le Maire Franck Longo a saisi cette occasion pour remercier les équipes mobilisées de jour et de nuit, en simultané, pour mener à bien ce projet dans les délais impartis tout en limitant les nuisances pour les riverains et les commerçants. Les élus ont ensuite enfourché leurs vélos pour cheminer ensemble sur la Chrono-vélo qui relie désormais les communes de Grenoble et Fontaine jusqu'à La Poya. À terme, cet axe permettra de traverser toute l'agglomération d'Ouest en Est en renforçant les connexions avec des pôles d'attractivité importants : quartier des Portes du Vercors, pôle d'échange multimodal de la Poya, mairie de Fontaine, zone de la Presqu'île et gare de Grenoble.



©Ph. T

### Sécurité routière

## VITESSE : 102 POINTS DE CONTRÔLE CETTE ANNÉE

La vitesse est la première cause de mortalité routière en France. Elle est à la fois un facteur déclencheur de l'accident et un facteur aggravant. À Fontaine, la Police municipale effectue des contrôles réguliers et sensibilise les automobilistes aux risques des vitesses excessives.

20 % des accidents mortels en France sont dus à des excès de vitesse. Les piétons, cyclistes et usagers de trottinettes électriques représentent 22 % de la mortalité et 33 % des blessés graves. Avec 102 points de contrôles routiers effectués cette année devant les écoles et sur les grands axes, la police municipale agit au quotidien pour faire respecter la limitation de vitesse sur la commune. Le 30 km/h s'applique partout à Fontaine sauf boulevard Paul Langevin où l'on peut rouler à 50 km/h.

Les contrôles sont réalisés à l'aide de jumelles laser mais parfois sans radar. L'infraction relève alors de l'appréciation de l'agent de police municipale, qui l'évalue en fonction des circonstances. Une attention particulière est apportée aux vitesses devant les écoles, les commerces et à proximité des passages protégés.

### Une présence dissuasive et des aménagements contraignants

À Fontaine, en plus des contrôles et de la présence dissuasive des agents de la police municipale sur les axes stratégiques, l'abaissement des vitesses automobiles est intégré dans chaque projet d'aménagement. Rétrécissement des voies, chicanes, alternats : tous les moyens sont déployés pour contraindre les automobilistes à lever le pied. Ainsi, sur les avenues du Vercors et Ambroise Croizat, la voie automobile a été ramenée à 5,50 m.

Pour rappel, tous les usagers de la route sont soumis aux mêmes obligations. Cycles et trottinettes doivent respecter le code de la route et sont régulièrement contrôlés. Ainsi, il est interdit de rouler sur les trottoirs (sauf pour les enfants de moins de 8 ans), de rouler avec des écouteurs ou un casque audio, d'être plusieurs sur une trottinette électrique. Pour citer quelques exemples !



### Parole d'élu

*"Les excès de vitesse constituent une véritable délinquance routière. Nous resterons intraitables pour les verbaliser."*

**Gérard Tardy**, Adjoint à la sécurité et tranquillité publique



Plus d'infos  
[securite-routiere.gouv.fr](http://securite-routiere.gouv.fr)

## LES ACTUS •



### **La rue de la Liberté va-t-elle être rouverte en double sens ? Et si oui, quand, si non pourquoi ?**

Question de Madame Jacqueline Hovnanian

#### **Réponse de Laurent Thoviste**

Adjoint à l'urbanisme, cadre de vie, renouvellement urbain durable et politique de la ville

La remise en double sens de la rue de la Liberté est bien prévue. Elle a même été annoncée par la Ville. Des travaux de marquage sont en cours tout au long du mois de janvier, et l'objectif est une réouverture en double sens au cours du mois de février selon les aleas du chantier.

Il est important de rappeler le contexte : le passage en sens unique n'a jamais été pensé comme définitif. Mis en place au moment du Covid pour permettre de favoriser la pratique du vélo pendant le confinement, la Tempovelo a ensuite été maintenue dans l'attente de la réalisation de la Chronovélo sur l'avenue du Vercors. Pendant les travaux de réaménagement de l'avenue du Vercors et des axes adjacents, la rue de la Liberté a également joué un rôle d'axe de report de circulation.

Aujourd'hui, l'avenue du Vercors a été inaugurée et les contraintes de circulation levées. En outre la rue de la Liberté doit permettre le passage des bus de substitution de MTAG pendant les périodes d'interruption de la circulation des trams. La Ville et la Métropole ont donc programmé les travaux pour le retour à un fonctionnement de la rue de la Liberté avec :

- la remise en double sens
- la réorganisation du stationnement avec 18 places qui seront rétablies
- une articulation cohérente avec les futurs aménagements, notamment cyclables.

Le calendrier et les budgets métropolitains ne permettaient pas d'aller au-delà d'une remise à l'état initial au-delà de quelques aménagements légers et de marquage. Ceux ci concerneront notamment l'alternat devant l'école Pont du Drac et les pictogrammes signalant les cycles sur chaussée. Mais la Ville a saisi à plusieurs reprises la Métropole afin que le réaménagement de cette rue puisse être engagé. Une concertation sera lancée avec les riverains concernant les aménagements nécessaires.

**Posez votre question par mail ou téléphone**  
mairie@ville-fontaine.fr  
04 76 28 75 75

### **Prochain Conseil municipal le 23 février 19h - Hôtel de ville**

Ville de Fontaine + Facebook live

### **Décès de Jean Villeton-Pachot, ancien conseiller municipal**

Le 21 décembre dernier, Jean Villeton-Pachot est décédé à l'âge de 96 ans. Conseiller municipal pendant de nombreuses années à la mairie de Fontaine, il avait également été un membre actif de l'association Fontaine Avenir.



### **Conseil municipal Retour sur la séance du lundi 19 janvier**

#### **Subventions de fonctionnement et par projets aux associations**

La Ville de Fontaine apporte son soutien financier à de nombreuses associations pour les aider à pérenniser et développer leurs activités, et à mener et mettre en place des projets. La Ville tient compte de plusieurs critères : le nombre d'adhérents, le nombre de Fontainois, l'accès aux actions par le plus grand nombre, leur contribution à l'animation de la ville. Pour cette 1<sup>ère</sup> session d'attribution, 41 associations dans les secteurs du sport, de l'éducation, de la jeunesse et de la prévention ont sollicité la Ville pour une subvention de fonctionnement et/ou une ou des subvention(s) de projet. L'enveloppe allouée par la ville pour cette année 2026 est de 220 315 €.

Adoption à l'unanimité :  
26 voix pour, 3 abstentions

#### **Travaux de marquage du stationnement en cœur de ville**

Dans le cadre de l'aménagement de l'avenue du Vercors, la Ville de Fontaine a décidé de redéfinir la réglementation des places de stationnement d'assurer une meilleure rotation dans les secteurs commerciaux et de mettre en œuvre des places « livraison ». Sur le reste du centre ancien, il est nécessaire d'actualiser la signalisation antérieure, le marquage au sol et les panneaux.

La Métropole est le maître d'ouvrage et la Ville de Fontaine participe financièrement en versant un fonds de concours représentant 50 % du montant des travaux soit 21 535,19 € HT.

Adoption à l'unanimité :  
29 voix pour

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur ville-fontaine.fr  
Replay également disponible sur fontube.fr



**10** FONTAINE rive gauche

# BUDGET 2026 : DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

Le budget 2026 s'inscrit dans la continuité d'une gestion rigoureuse. L'optimisation de chaque dépense et la modernisation des outils de travail de la collectivité, permettent de continuer à offrir un haut niveau de service aux Fontainois sans augmentation d'impôt. La commune peut aussi poursuivre et amplifier ses investissements structurants en matière d'éducation, d'environnement et de sécurité malgré un contexte budgétaire national difficile. Avec une dette par habitant la plus basse depuis 30 ans, la commune dispose d'une situation financière saine pour voir loin dans ses investissements.



% par rapport à 2025



## Le budget communal, comment ça marche ?

Le budget prévoit les **recettes** et les **dépenses** de l'année. Il est divisé en 2 parties : le fonctionnement et l'investissement.

• **La section fonctionnement** concerne toutes les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. Ce sont des dépenses qui reviennent tous les ans (entretien des bâtiments, restauration scolaire, eaux et électricité, subventions aux associations...). Le fonctionnement est financé par les recettes issues des impôts, taxes et autres dotations.

• **La section investissement** sert à construire l'avenir et se décline à plus ou moins long terme. Cela comprend la construction de nouveaux bâtiments, l'achat d'équipement durable, la réhabilitation et la rénovation de lieux et d'espaces publics... L'investissement est notamment financé par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et des subventions.

## De nombreux équipements communaux

La commune déploie et entretient de nombreux services et équipements publics en direction des habitants à travers son budget de fonctionnement :

- 16 écoles
- 6 gymnases, 1 piscine, 1 boulodrome couvert, des terrains de sports extérieurs
- 1 médiathèque, 1 école de musique, 1 salle de spectacle (La Source), 1 salle polyvalente (Edmond Vigne), 1 centre d'art contemporain (Le VOG), 1 ludothèque
- 2 maisons des habitants
- 1 centre de santé, 1 centre de santé sexuel, un CCAS, 2 résidences autonomie pour les personnes âgées
- 1 équipement dédié à la jeunesse (38 bis), 1 espace famille, 4 établissements d'accueil petite enfance, 1 équipement dédié aux enfants de moins de 6 ans (espace 3 POM)
- 1 maison des associations, des locaux sportifs et associatifs, des salles publiques, des locaux dédiés à l'activité commerciale
- 6 parcs, 9 squares, des aires publiques de jeux et de loisirs extérieurs.

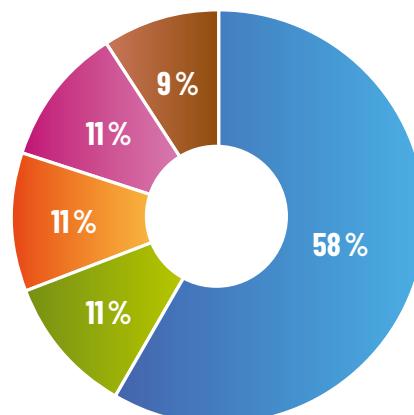


## FONCTIONNEMENT : DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

Grâce à une gestion saine et le renforcement de certains services municipaux, le budget 2026 maintient un haut niveau de service public. Dans les écoles, les moyens sont renforcés avec un bon taux d'encadrement assuré par des professionnels qualifiés, fidélisés sur des postes pérennes. Les effectifs de police et de propreté urbaine sont renforcés et dotés de nouveaux matériels. Un soutien constant est apporté aux associations qui complètent l'offre d'éducation populaire de la Ville en faveur de la culture, de la jeunesse et des sports.

### Recettes de fonctionnement : 34,1 millions d'euros

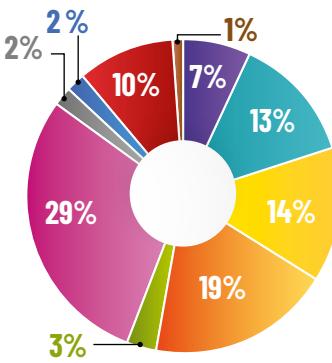
La fiscalité directe(taxe foncière principalement) représente 58 % des recettes de la commune.



- Fiscalité directe : 58 %
- Fiscalité indirecte : 11 %
- Dotations générales de l'État : 11 %
- Subventions et compensations : 11 %
- Autres recettes : 9 %

### Dépenses de fonctionnement : 34,1 millions d'euros

Les dépenses sont maîtrisées avec 31,9M€ consacrés au fonctionnement et 2,2M€ d'autofinancement consacrés aux investissements.



- Services généraux : 29 %
- Sécurité : 3 %
- Enseignement, formation : 19 %
- Culture, vie sociale, jeunesse, sports, loisirs : 14 %
- Santé, actions sociales : 13 %
- Aménagement du territoire, habitat : 7 %
- Action économique : 1 %
- Environnement : 2 %
- Transports : 2 %
- Autres : 10 %

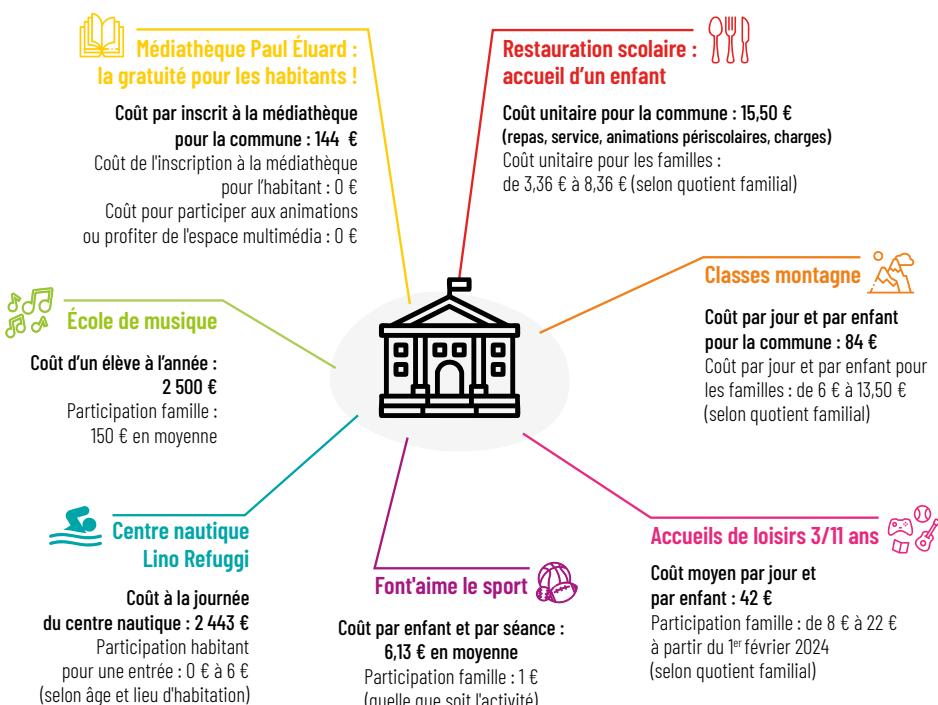


## UN SOUTIEN CONTINU AUX PLUS FRAGILES

Comme chaque année, l'action sociale auprès des plus fragiles est maintenue et ce, malgré des contraintes budgétaires importantes. La subvention versée par la commune au Centre communal d'action sociale (CCAS) pour assurer son fonctionnement est maintenue à un montant de 1 300 000 €. Grâce à cette subvention, le CCAS continue d'attribuer une aide sociale facultative aux plus démunis, poursuit des actions de lutte contre la fracture numérique et le non-recours aux droits, apporte un soutien aux seniors et accompagne les Fontainois dans leurs démarches administratives et leurs recherches de logements.

## LE VRAI COÛT DES SERVICES PUBLICS

Le coût à la charge de l'habitant pour un service public est bien inférieur au coût assumé par la commune. Collectivité, habitants : à chacun ses dépenses...



## Des économies plutôt que des hausses d'impôts !

Aucune hausse des taux communaux des impôts locaux n'a été effectuée durant ce mandat. Une volonté clairement affichée de ne pas alourdir la charge des ménages fontainois. Afin de pouvoir dégager des marges de manœuvre et investir, la Ville a redoublé d'efforts pour supprimer les dépenses superflues telles que les voitures de fonction des élus ou les frais de bouche, privilégier les réalisations en interne (communication, animations, travaux) et moderniser ses équipements afin de les rendre moins énergivores (achat de véhicules électriques, remplacement des éclairages publics par des leds, isolation thermique des écoles).

Ces économies sont complétées par une recherche active de financements et de subventions.



## Maîtrise de la masse salariale

Le travail des agents communaux est essentiel au bon fonctionnement du service public. La masse salariale représente une part importante du budget communal. Il convient donc de maîtriser son évolution sans dégrader la qualité de service offerte aux habitants. À chaque remplacement, les profils de poste sont retravaillés pour répondre à cette exigence. Cette année, une augmentation des dépenses de personnel est estimée à + 3 % en raison de l'augmentation des cotisations retraites décidées par l'Etat et de la hausse du Smic.



## +31 % D'INVESTISSEMENTS JUSQU'EN 2029

Le plan 2026-2029 propose une intensification des investissements dans les domaines prioritaires de la sécurité, de l'éducation et de l'environnement. Il prévoit notamment un nouveau commissariat réunissant police municipale et nationale, la construction de la nouvelle école Rose Valland et la rénovation d'axes majeurs de voiries ainsi que la modernisation de nos voiries et équipements publics.

### Répartition des investissements jusqu'en 2029 : 33,7 millions d'euros

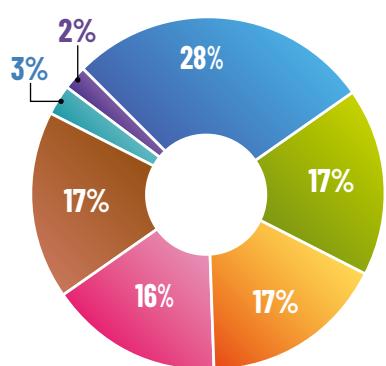
	Programme d'économie d'énergie : <b>1 200 000 €</b>
	Entretien des bâtiments communaux : <b>2 650 000 €</b>
	Plan écoles : Travaux dans les écoles : <b>1 400 000 €</b> Construction de l'école Rose Valland : <b>17 300 000 €</b> Renouvellement du matériel technique et informatique : <b>1 080 000 €</b>
	Extension du cimetière : <b>160 000 €</b>
	Rénovation de la piscine : <b>1 000 000 €</b>
	Autres investissements : <b>1 600 000 €</b>

	Écoquartier des Portes du Vercors : <b>480 000 €</b>
	Amélioration du cadre de vie : <b>1 200 000 €</b>
	Entretien des cours d'eau : <b>372 000 €</b>
	Rénovation urbaine : <b>320 000 €</b>
	Renouvellement du mail Marcel Cachin et nouveau commissariat de police : <b>2 823 000 €</b>
	Plan d'aménagement des entrées de ville et grandes voiries : <b>1 935 000 €</b>
	Plan d'acquisition d'un parc de véhicules non polluants : <b>180 000 €</b>

### Les investissements majeurs pour 2026

Avec 5,9 M€ d'investissements cette année et malgré un contexte budgétaire national difficile, la commune affiche avec force la nécessité d'entretenir durablement ses bâtiments et ses équipements publics afin d'anticiper les besoins à venir.

### Les priorités 2026 :



- 1 500 000 € (28%) : Nouveau poste de police
- 900 000 € (17%) : Plan écoles
- 900 000 € (17%) : Programme de mise en sécurité et maintenance
- 840 000 € (16%) : Plan de verdissement et voiries
- 900 000 € (17%) : Groupe scolaire Rose Valland
- 200 000 € (3%) : Sécurité et modernisation informatique
- 120 000 € (2%) : Modernisation de l'éclairage public





2

## QUESTIONS À Denis Miniconi

1<sup>er</sup> Adjoint aux finances

# 2026 : AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ET CADRE DE VIE DES FONTAINOIS

Cette année encore les investissements porteront sur l'amélioration du quotidien des Fontainois petits et grands. Zoom sur les investissements majeurs.

## Plan de travaux dans les écoles : 900 000 €

L'entretien des bâtiments scolaires et les travaux de rénovation seront encore nombreux cette année avec la remise en état de l'école maternelle Pont du Drac, des travaux de mises en conformité électriques et incendie, des travaux de mise en sécurité et des travaux de mise en accessibilité dans les 16 écoles de Fontaine.

## Groupe scolaire Rose Valland : 900 000 €

Après le permis de construire déposé fin 2025 et la période d'instruction, une phase de consultation des entreprises aura lieu au printemps suivie du lancement des travaux sur site au cours du dernier trimestre 2026.

## Plantation d'arbres et aménagements des voiries : 840 000 €

Pour lutter contre les îlots de chaleur et faire respirer la ville et ses habitants, des travaux de végétalisation supplémentaires seront effectués avenue du Vercors, avenue Ambroise Croizat et rue de l'Abbaye.

## Modernisation de l'éclairage public : 120 000 €

Avec la dernière phase de remplacement des 1700 luminaires vétustes et énergivores par des lampes à led, la Ville va nettement améliorer la performance de son éclairage public et fortement réduire ses consommations d'électricité.

## Entretien et mise en conformité des bâtiments et des espaces publics : 920 000 €

Ces travaux seront nécessaires pour répondre aux obligations légales et résorber le retard pris depuis de nombreuses années.

## Sécurisation et modernisation informatique : 200 000 €

Pour gagner en efficacité dans les services rendus aux Fontainois, les équipements informatiques seront modernisés et sécurisés.

## Projet d'implantation d'un poste de police dans le cadre du plan politique de la ville - quartier prioritaire : 1 500 000 €

La Ville de Fontaine et l'État ont engagé depuis plusieurs mois une réflexion afin de regrouper sur un même site les locaux de la police nationale situés sur la commune de Fontaine et les locaux de la police municipale.

Cette réflexion a abouti au projet d'acquisition d'une partie des locaux de La Poste qui sont en partie inoccupés depuis le départ du centre de tri. Ce regroupement permettra de renforcer les actions communes et le service aux Fontainois.

**Quelles sont les spécificités de ce budget 2026 ?**  
La crise mondiale et le redressement des comptes publics amorcé par le gouvernement ont impacté notre budget de façon durable, malgré le travail réalisé depuis 5 ans pour assainir la santé financière de la commune. C'est d'ailleurs ce travail de fond, difficile mais vertueux, qui nous a permis d'absorber ces chocs sans augmenter les taux d'imposition communaux et d'augmenter les investissements. La commune est faiblement endettée avec une dette par habitant la plus basse depuis 25 ans. Nous avons pu ainsi dégager des marges de manœuvre financières et boucler ce budget en préservant un haut niveau de services aux habitants.

### Quels sont nos leviers financiers ?

La pression fiscale sur les ménages fontainois est déjà particulièrement forte. Nous avons donc tenu notre engagement de ne pas augmenter les impôts et aujourd'hui Fontaine n'est plus en tête du classement des plus hautes taxes foncières de l'Isère et de la Métropole. Je crois que nous pouvons être fiers du travail de fond mené au long cours pour optimiser notre fonctionnement, faire des économies en interrogeant chaque ligne de dépenses, en investissant pour isoler nos bâtiments scolaires, moderniser notre éclairage public, adapter nos outils de travail aux nouvelles pratiques des usagers notamment le numérique. Ces changements sont nécessaires pour dépenser moins demain. Par ailleurs, nous avons mené des recherches actives de subventions et cédé certains bâtiments énergivores pour qu'ils puissent être réhabilités et trouver une nouvelle fonction. C'est le cas du foyer Monmousseau, en face de La Source, qui va devenir un point de médiation familiale de la Sauvegarde de l'Isère.



## Les bailleurs sociaux engagés dans la rénovation urbaine

Les travaux engagés par les copropriétés et les bailleurs sociaux participent à la rénovation urbaine de la commune. Ainsi, le 8 janvier, une réunion d'information a été organisée par les équipes d'Alpes Isère Habitat en direction des locataires des 72 logements qui vont faire l'objet de travaux d'amélioration thermique, de sécurité électrique, de réfection de toiture, de modernisation des garages... La concertation se terminera en mars 2026, pour des travaux débutant en 2027. Coût prévisionnel : 3,2 M€.

Le 15 janvier, une visite de chantier organisée à l'initiative du bailleur Pluralis a eu lieu à la résidence Langevin. La réhabilitation de cette résidence composée de 60 logements a débuté en mai 2024 et devrait s'achever fin 2026. Les travaux incluent notamment la réfection totale de l'enveloppe (isolation extérieure des murs et toitures, fenêtres), le remplacement des chaudières gaz individuelles par un chauffage collectif, la création d'ascenseurs, et visent à améliorer le confort thermique et l'accessibilité. Coût prévisionnel : 107 000 € par logement.



## Environnement

# LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE SORT DE TERRE !

Accessible, végétalisée, fonctionnelle, la nouvelle déchèterie qui sera livrée à l'automne offrira un environnement agréable pour trier tous les déchets. Une visite de terrain a permis aux élus fontainois de constater l'avancée du chantier.

La déchèterie de Fontaine devenait trop exiguë et vétuste pour répondre aux attentes des usagers. Avec la concrétisation du projet de nouvelle déchèterie métropolitaine, située 22 rue commandant Lenoir dans la zone industrielle des Vouillants, fortement porté par les élus fontainois, ce sont 4000 m<sup>2</sup> supplémentaires pour accueillir plus de déchets réemployés ou recyclés.

### On attaque le gros œuvre

Les travaux de gros œuvre ont commencé en novembre et se poursuivront jusqu'en mai avec la réalisation des murs de quai puis du second œuvre. À partir de cet été, les réseaux et la réalisation de voiries se mettront en place. Un investissement de 4,6 M€ de la Métropole dont la mise en service est prévue en novembre 2026. Dans l'attente, la déchèterie actuelle reste en fonctionnement !

### 5000 m<sup>2</sup> de surface, 13 bennes de tri

Cet espace permettra de manœuvrer facilement et d'effectuer les dépôts de matériaux en toute sécurité. Un espace sera dédié aux nouvelles filières de recyclage. On trouvera aussi un « préau des matériaux », un espace de troc où les habitants pourront déposer ou récupérer des restes de chantier : carrelage, plomberie, sanitaire, planches...

### Un site sécurisé et végétalisé

Le site sera sous caméras de surveillance et la sécurité des usagers sera renforcée par des accès distincts pour les véhicules de particuliers et les camions qui manipulent les bennes. Avec une toiture végétalisée, des arbres et des massifs, la nouvelle déchèterie deviendra un lieu agréable avec des aménagements acoustiques pour minimiser le bruit.



Visuel 3D du projet de la nouvelle déchèterie



**Atlas de la  
Biodiversité  
Communale**



### Biodiversité

## REFUGES LPO : PRÉSERVER LA FAUNE ET LA FLORE

Dans le cadre de ses actions en faveur de la biodiversité, la Ville a signé en 2023 une convention avec la Ligue de protection des oiseaux afin que les parcs de La Poya et Jean Moulin soient labellisés Refuges LPO. Zoom sur les actions réalisées.

En signant une convention avec la Ligue de protection des oiseaux (LPO) d'une durée de 5 ans, la Ville s'est engagée à favoriser l'installation de la faune et de la flore dans les parcs de La Poya et Jean Moulin. Un diagnostic écologique a été réalisé en 2023, inventoriant oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, papillons de jour et libellules présents dans ces parcs. Ce diagnostic a permis d'identifier les enjeux et les actions à mener pour améliorer l'accueil de la biodiversité.

#### Des abris pour sauvegarder les espèces

Les animateurs de la LPO ont proposé 2 ateliers ouverts à tous les habitants afin de construire des abris pour la faune dans les parcs. Un hibernaculum a été créé dans le parc de La Poya et un gîte à hérisson dans le parc Jean Moulin, permettant d'offrir refuge et nourriture tout au long de l'année à diverses espèces.

#### La nature, facteur clé de notre bien-être !

Deux sorties assurées par les animateurs de la LPO ont permis de sensibiliser le public à l'importance de la nature et à son impact sur notre bien-être : une au parc de La Poya, pour les enfants de l'accueil de loisirs 3 POM' dédiée à la découverte des oiseaux, et une autre au parc Jean Moulin lors du Forum Santé.

#### De nouvelles espèces dans les parcs

En 2025, un inventaire des libellules et des papillons de jour a été initié dans les 2 parcs. Il a révélé que, grâce à l'entretien raisonnable des espaces verts, de nouvelles espèces étaient apparues. Dans le parc de La Poya, de nouveaux papillons (cuivré fuligineux, azuré du trèfle) ainsi que de nouvelles libellules (crocothémis écarlate, libellule déprimée, sympétrum strié), ont été recensés. Dans le parc Jean Moulin, 3 nouvelles espèces de papillons ont également été observées (hespérie de l'alcée, collier-decorail et azuré du trèfle). À noter qu'en 2026, c'est un inventaire des chauves-souris qui sera réalisé.



#### Parole d'élue

*"Grâce à la gestion raisonnée de nos parcs, de nouvelles espèces de papillons et de libellules sont apparues. Une bonne nouvelle pour la biodiversité!"*

**Isabelle Jimenez Debezé**, Adjointe à la transition écologique, l'environnement et la cause animale

### Prochain rendez-vous de l'ABC

Engagée dans l'Atlas de la biodiversité communale (ABC), la Ville, en collaboration avec ses partenaires, organise régulièrement des rencontres pour promouvoir la biodiversité. Le prochain rendez-vous aura lieu le 27 février et prendra la forme d'un échange sur la thématique des arbres remarquables. Les habitants sont invités à venir partager leurs connaissances sur ces arbres d'exception présents à Fontaine et à sélectionner ceux qui pourraient être mis en valeur dans le cadre d'un itinéraire de promenade.

#### Vendredi 27 février à 18h

Les arbres remarquables : temps d'échanges  
→ Hôtel de Ville

**Q** Plus d'infos et inscriptions

04 76 28 75 87

developpement.durable@ville-fontaine.fr

### La gestion raisonnée : un choix écologique

La Ville a opté pour une gestion raisonnée de ses espaces verts. Cette méthode d'entretien respecte la spécificité des végétaux et favorise la biodiversité. Elle permet également de réduire la consommation d'eau, limiter la pollution des sols et optimiser les temps d'entretien. À Fontaine, un plan de fauche distingue plusieurs zones de gestion : les zones de libre évolution (fauche automnale limitée), de tonte intensive (plus de 4 passages par an), de fauche biannuelle (juillet et octobre) et de fauche annuelle (automnale avec entretien des chemins).



©Ph.T

## Ouréa : l'art de la montagne

Un nouveau lieu culturel original vient enrichir l'offre artistique de la commune. La galerie Ouréa, entièrement consacrée à la montagne, a ouvert ses portes sous l'impulsion de Jean-Jacques André, artiste et galeriste passionné. Diplômé des Beaux-Arts de Saint-Étienne, Jean-Jacques André, Savoyard d'origine, est tombé amoureux de Fontaine. Ouréa... Ce nom inspiré des divinités grecques de la montagne a en outre logiquement trouvé sa place dans une commune membre du Parc naturel régional du Vercors. Dans un espace de 35 m<sup>2</sup>, Jean-Jacques André a créé un véritable cabinet de curiosités où se côtoient œuvres anciennes et créations contemporaines. Peintures, photographies, gravures, sculptures, design et bijoux... la galerie d'art accueille toutes les formes d'expression artistique célébrant la montagne. Pas moins de 150 œuvres sont exposées, avec une valorisation particulière des artistes contemporains de la région. Elles sont visibles aux horaires d'ouverture de la galerie, les jeudis, vendredis et samedis, de 14h à 19h. À l'avenir des projets pourraient être menés en partenariat par la galerie Ouréa et Le VOG, centre d'art contemporain de la Ville.

**Plus d'infos**  
Galerie Ouréa  
12 avenue du Vercors  
[galerie-ourea.com](http://galerie-ourea.com)



## EXPOSITION

### Traversée[s]

Jusqu'au 28 mars Anne-Laure H-Blanc, artiste plasticienne française, expose au VOG. Au travers de ses œuvres pluridisciplinaires, elle explore une relation immersive et sensible avec la nature.

La pratique de Anne-Laure H-Blanc repose sur l'observation du vivant. L'artiste cherche à retranscrire les traces visibles et invisibles des lieux. Ses dessins comme ses estampes, révèlent la fragilité du vivant et ce qui nous relie à lui. L'artiste nourrit aussi son travail d'un intérêt profond pour l'esthétique asiatique et la philosophie.

### Un dialogue intime avec le paysage

Pour son exposition au VOG intitulée *Traversée[s]*, Anne-Laure H-Blanc a réuni peintures, estampes, dessins, installations et récoltes qui témoignent d'un dialogue intime avec le paysage. Composé d'œuvres existantes et de pièces en cours, le parcours se déploie comme une cartographie des lieux traversés : une constellation qui invite le visiteur à habiter le paysage... et à se laisser habiter par lui.

### Autour de l'exposition

#### Tous les samedis à 15h

Visites commentées de l'exposition par une médiatrice culturelle

#### Du mardi au samedi - sur rendez-vous

Visites commentées pour les groupes

#### Samedi 7 février à 16h

Vernissage

#### Samedi 21 février de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques *Carnaval des lanternes !*

Animé par The Street Yethi

Sur inscription

#### Samedi 28 février de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques *Paysages à soi*

Animé par Aïda Diop

Sur inscription

#### Samedi 7 mars à 16h

Rencontre avec Anne-Laure H-Blanc pour une visite de son exposition

#### Samedi 14 mars à 16h

Conférence d'histoire de l'art *Du paysage à la nature*

Animé par Fabrice Nesta

#### Samedi 21 mars de 15h à 17h

Atelier d'arts plastiques

Animé par Anne-Laure H-Blanc

Sur inscription

#### Plus d'infos et inscriptions

06 73 21 46 67



## CONCERTS

# Des artistes qui marquent les esprits

Ce mois-ci à La Source, retrouvez des artistes qui se distinguent par leur originalité et leur capacité à toucher le public.

Du post-rock envoûtant de Bruit ≤ à la voix émotive de Sahra Halgan, en passant par les mélodies inspirantes de Vidala et la poésie introspective de Leïla Huissoud, préparez-vous à vivre des expériences uniques et mémorables.

### Bruit ≤, une immersion sonore

Le groupe Bruit ≤ captive dès la première note. En quelques années, il s'est imposé comme un pilier du post-rock français. Son premier album *The Machine Is Burning And Now Everyone Knows It Could Happen Again*, a su séduire par son intensité. Avec *The Age of Ephemerality*, sorti en 2025 sur Bandcamp, le groupe continue d'explorer des sonorités puissantes. Le 19 février, leur concert promet une expérience inoubliable.

### Vidala : voyage à travers l'Amérique du Sud

Le spectacle *Una historia Americana* de Vidala met en lumière des auteurs dont les œuvres ont inspiré des peuples face à l'adversité. En réinterprétant ces chansons avec modernité, Vidala mélange bottleneck, bombo argentin et tambours batá cubains. Rendez-vous le 26 février pour un voyage musical qui célèbre l'espérance et l'unité.

### Sahra Halgan : la voix du Somaliland

Sahra Halgan, figure emblématique du Somaliland, se produira à La Source le 12 mars. Surnommée Halgan, la combattante, pour ses chansons emblématiques des années 80, elle a porté l'espérance de son peuple. Infirmière improvisée sur le front, elle chante pour apaiser les blessés. Entre chants traditionnels et poésie, la voix de Sarah déploie sa chaleur, son ironie et sa dignité. En première partie, L'Étrangleuse offrira une fusion de rock minimaliste et de chants, créant une expérience sonore unique.

### Leïla Huissoud : une artiste en quête de sens

Le 13 mars, place à la chanson française avec Leïla Huissoud. Son 1<sup>er</sup> album, *L'Ombre*, témoigne déjà d'une grande maturité. Son 2<sup>e</sup> album, *Auguste*, plus vif, se distingue par une énergie scénique débordante. Avec *La Maladresse*, sorti en 2024, Leïla aborde des thématiques de vulnérabilité et de résilience à travers des textes inspirés du confinement. Artiste sincère, elle captive son public par ses réflexions sensibles et poétiques.

## À vos agendas !

### Bruit ≤ (+ 1<sup>re</sup> partie) (post-rock)

**Jeudi 19 février**  
→ La Source à 20h30  
Tarifs : 9 € à 16 €

### Vidala (musique du monde)

**Jeudi 26 février**  
→ La Source à 19h30  
Tarifs : 9 € à 16 €

### Sahra Halgan + L'Étrangleuse

(musique du monde - rock)  
**Jeudi 12 mars**  
→ La Source à 20h30  
Tarifs : 9 € à 16 €

### Leïla Huissoud (chanson française)

**Vendredi 13 mars**  
→ La Source à 20h30  
Tarifs : 13 € à 20 €

Q *Programmation complète*  
[lasource-fontaine.fr](http://lasource-fontaine.fr)

# SORTIR •

Du 7 février au 28 mars

## Exposition Traversé[e]

Œuvres de l'artiste plasticienne Anne-Laure Blanc  
Vernissage le 7 février à 16h  
→ Le VOG

Du 7 février au 31 mars

## Exposition de dessins

Exposition de Mehtap Eraslan, une Fontainoise, artiste amateur créative et passionnée  
Rencontre avec l'artiste le samedi 7 février à 11h  
→ Médiathèque Paul Éluard

Samedi 7 février

## Annie bricole pour le Carnaval

On vous attend nombreux pour fabriquer le char de la médiathèque !

→ Médiathèque Paul Eluard à 10h30

## Catch'impro

Cie LIG-bruleurs de mots  
→ La Guinguette à 20h30  
Tarifs : 5 € à 8 €

Mardi 10 février

## Atelier en famille

Confection de bugnes  
→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h  
Sur inscription : 04 56 38 22 23  
Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

## Parlons bouquins ! (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

Mercredi 11 février

## Atelier numérique (jeunes)

Tournoi métropolitain mariokart  
→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Jeudi 12 février

## Confitures solidaires

Confection de confitures aux profits du secours populaire  
→ Maison des habitants George Sand de 14h00 à 16h  
Sur inscription : 04 56 38 22 23

Vendredi 13 février

## Parlons numérique ! (adultes)

La médiathèque vous dit tout sur la numothèque, la bibliothèque numérique.  
→ Médiathèque Paul Éluard à 15h

Mercredi 18 février

## Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

## Visite de la Maison des jeux de Grenoble

→ Rdv à la maison des habitants Romain Rolland  
Sur inscription : 04 76 27 13 09  
Tarifs : 0,50 € par enfant - 1,50 € par adulte

Jeudi 19 février

## Bruit ≤ (+ 1<sup>ère</sup> partie) (post-rock)

→ La Source à 20h30  
Tarifs : 9 € à 16 €

Vendredi 20 février

## Instant pour tous

Loisirs créatifs en folies et repas partagé  
→ Maison des habitants Romain Rolland de 10h30 à 12h  
Sur inscription : 04 76 27 13 09  
Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

## Spectacle conté Raconte-moi tes lendemains qui chantent

Dans le cadre du Mois de l'énergie  
Comment vivra-t-on en 2050 ? Avec quelles énergies ? Laurence Druon du Collectif Un euro ne fait pas le printemps raconte des histoires inventées par des jeunes Fontainois.

→ 38 bis à 18h

Gratuit, à partir de 8 ans

Samedi 21 février

## Atelier d'arts plastiques

### Carnaval des lanternes !

Réalisation de lanternes multicolores  
→ Le VOG de 15h à 17h  
Animé par The Street Yeti  
Sur inscription : 06 73 21 46 67

Mardi 24 février

## Carnaval

Thème : Retour au pays des Gaulois et des Romains  
→ Départ du défilé à 18h devant l'Hôtel de Ville

Mercredi 25 février

## Instant pour tous

Ciné / crêpes  
→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h  
Sur inscription : 04 76 27 13 09

Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

Jeudi 26 février

## Vidala (musique du monde)

→ La Source à 19h30  
Tarifs : 9 € à 16 €

Vendredi 27 février

## Les arbres remarquables : temps d'échanges

Dans le cadre des rendez-vous de l'Atlas de la biodiversité communale  
→ Hôtel de ville à 18h

Plus d'infos et inscriptions : 04 76 28 75 87  
developpement.durable@ville-fontaine.fr

## Soirées jeux (adultes)

→ Espace 3 POM' à partir de 20h

## Un Roméo pour Juliette

Cie Attrape-Lune  
→ La Guinguette à 20h30  
Tarifs : 10 € à 12 €

Du 27 février au 6 juin

Tous les vendredis  
(sauf jours fériés)

## Cycle de 12 ateliers "équilibre"

En partenariat avec la Carsat  
Comment mieux se déplacer, s'asseoir et se lever en confiance, apprivoiser le sol...  
→ Maisons des associations Nelson Mandela de 9h15 à 10h30  
Gratuit, à destination des séniors de + de 60 ans  
Sur inscription : 04 76 26 63 46

Samedi 28 février

## Atelier d'arts plastiques

### Paysages à soi

Animé par Aïda Diop  
Les participants peuvent amener la photographie d'un paysage qui leur tient à cœur.  
→ Le VOG de 15h à 17h  
Sur inscription : 06 73 21 46 67

# SORTIR • agenda

## Un Roméo pour Juliette

Cie Attrape-Lune

→ La Guinguette à 20h30

Tarifs : 10 € à 12 €

## Dimanche 1<sup>er</sup> mars

### Un Roméo pour Juliette

Cie Attrape-Lune

→ La Guinguette à 17h

Tarifs : 10 € à 12 €

## Mardi 3 mars

### Thé dansant : 3<sup>e</sup> édition

Thé dansant organisé par la Ville à destination des Fontainois de 60 ans et plus et de leurs conjoints

Sur inscription jusqu'au 27 février

Plus d'infos : 04 76 27 13 09 - 04 56 38 22 23

## Mercredi 4 mars

### Atelier couture jeunesse

Découvrez la couture à travers la création de peluches.

→ Service jeunesse - 38 bis mail Marcel Cachin de 14h à 17h

À destination des jeunes Fontainois âgés de 11 à 17 ans

Sur inscription : 04 76 85 91 17

### Instant pour tous

Création en fil armé

→ Maison des habitants George Sand de 14h30 à 16h00

Sur inscription : 04 56 38 22 23

Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

### Parlons bouquins ! (jeunes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h

À partir de 7 ans

### La Pilule Rouge

(spectacle humour)

→ La Source à 20h

Tarifs : 19 € à 22 €

## Vendredi 6 mars

### Une Farouche Liberté

Cie ATHEM

→ La Guinguette à 20h

Tarif : 12 €

## Samedi 7 mars

### La cabane des tout-petits

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance

Venez partager un moment privilégié autour du livre avec vos tous-petits dans la cabane à Racont'âges !

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

### Rencontre avec Anne-Laure H-Blanc

Visite de l'exposition *Traversée[s]* en présence de l'artiste

→ Le VOG à 16h

## Mardi 10 mars

### Parlons bouquins ! (adultes)

→ Médiathèque Paul Éluard à 17h30

## Mercredi 11 mars

### Contes à croquer

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

### Instant pour tous

Balade ludique *Les gardiens de la sérénité*

Balade à travers la ville avec un livret qui présente des énigmes à résoudre. À pied ou à vélo, en petit groupe, résolvez ces énigmes et découvrez des lieux ressources qui font du bien !

→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h

À partir de 8 ans

Sur inscription : 04 76 27 13 09

Tarifs : 0,50 € par personne - 1,50 € par foyer max

## Jeudi 12 mars

### Sahra Halgan + L'Étrangleuse

(musique du monde - rock)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 9 € à 16 €

## Vendredi 13 mars

### Soirées jeux (famille)

→ Espace 3 POM' de 18h à 20h

À partir de 4 ans

### Leila Huissoud

(chanson française)

→ La Source à 20h30

Tarifs : 13 € à 20 €

## Samedi 14 mars

### Stand énergie : quiz, jeux, informations et conseils

Dans le cadre du Mois de l'énergie

Profitez des conseils de l'Alec et de la Métropole pour la rénovation de votre logement, vos consommations d'énergie ou l'installation de panneaux solaires !

→ Marché Marcel Cachin à partir de 8h30

### La cabane des tout-petits

Dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance

Venez partager un moment privilégié autour du livre avec vos tous-petits dans la cabane à Racont'âges !

→ Médiathèque Paul Éluard à 10h30

### Conférence d'histoire de l'art

#### Du paysage à la nature

Animé par Fabrice Nesta

→ Le VOG à 16h

### Conversations après un enterrement

Cie Lune Prune

→ La Guinguette à 20h30

Tarif : 12 €

## Tous les mardis hors vacances scolaires

### Atelier Parent'aïse

Un temps pour échanger, cuisiner entre parents...

→ Maison des habitants Romain Rolland de 14h30 à 16h

Gratuit : 04 76 27 13 09

## Tous les jeudis à compter du 5 mars

### Pause café des parents

Un moment d'échange entre parents

→ Maison des habitants Romain Rolland de 8h30 à 10h

Gratuit : 04 76 27 13 09



Tout l'agenda de votre ville :  
[ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)

## GROUPE DE LA MAJORITÉ

### Ensemble pour fontaine

#### Des actions concrètes !

En 2025, la police municipale de Fontaine a réalisé 2 155 interventions, soit en moyenne près de six interventions par jour. Derrière ce chiffre, ce sont des agents présents sur le terrain, dans tous les quartiers, à toute heure, pour intervenir. Plus de la moitié des missions relèvent de la police administrative : présence quotidienne aux abords des écoles, médiation, tranquillité publique. Et lorsque cela est nécessaire, la police municipale agit aussi avec fermeté. En 2025, elle est intervenue sur plus de 250 faits judiciaires, dont 81 atteintes aux personnes et 95 atteintes aux biens. Les rodéos urbains, les infractions liées aux stupéfiants, les refus d'obtempérer ou encore les occupations illicites font l'objet d'une action déterminée en lien avec la Police nationale. Le nombre de rapports judiciaires a fortement progressé, avec 245 rapports établis, soit près du double par rapport à 2024. La verbalisation progresse également de manière significative, notamment pour lutter contre les comportements dangereux du quotidien. En 2025, 2 720 procès-verbaux électroniques ont été dressés, en forte hausse par rapport aux années précédentes. Les stationnements gênants et abusifs représentent l'essentiel des infractions relevées (plus de 2 250 verbalisations). À cela s'ajoutent plus de 140 mises en fourrière de véhicules sur le domaine public. Ces actions s'inscrivent dans une stratégie de coordination renforcée avec la Police nationale, de renforcement de la vidéoprotection, de modernisation des outils et de stabilité des effectifs. Mais surtout, une police municipale de proximité, dont près d'une intervention sur deux est initiée directement par les patrouilles, au contact du terrain et des habitants. La sécurité est une condition essentielle du vivre-ensemble, et nous continuerons à agir avec détermination pour les habitants. Notre majorité salue avec ferveur l'engagement des agentes et agents de la police municipale, des ASVP et de l'ensemble des partenaires mobilisés.

### Fontaine, notre planète commune, écologique et solidaire

#### Trois délibérations, faux semblants

Lors du dernier conseil municipal, trois délibérations ont révélé un problème de fond : l'absence de stratégie communale, masquée par des renvois répétés à d'autres niveaux de décision. Sur la vente de logements sociaux par Pluralis, notre position est claire : notre groupe ne s'en réjouit jamais et y est opposé, dans une commune où les besoins restent très élevés et où la construction est aujourd'hui à l'arrêt. Si nous nous sommes abstenu.s, c'est parce que cette délibération et celle portant sur la vente du parking Liberté, visent à donner l'illusion d'un engagement en faveur du logement social, sans bilan de mandat ni stratégie communale, alors que rien n'a été construit depuis 2020. La troisième délibération, portant sur la refonte du nombre, du zonage et des durées de stationnement du centre ancien, a confirmé cette méthode. Nos demandes sur les plans de circulation communaux, directement liés à ces choix, ont été écartées par un renvoi à la Métropole au nom de la compétence voirie. À chaque fois, la majorité renvoie au PLUi, au PLH ou à la Métropole. Or le PLUi n'a porté que sur des ajustements réglementaires et de zonage. Le PLH 2025-2030 fixe des orientations intercommunales, mais ne remplace ni un bilan communal 2020-2025, ni une vision propre à Fontaine, notamment en matière de peuplement, d'équilibre territorial et de mixité sociale. Le PPRI est invoqué, alors qu'il est connu de longue date et devrait conduire à une stratégie claire. La seule programmation évoquée est concentrée sur les Portes du Vercors, sans réponse sur le reste de la commune ni sur l'urgence. Enfin, il nous a été répété que le conseil municipal n'est pas un lieu de débat, les réunions publiques suffisant, et que le groupe disposerait déjà de toutes les informations puisque son président est conseiller communautaire. Nous refusons ces faux-semblants. Sans bilan communal, sans vision claire et sans débat démocratique, on ne construit ni des politiques publiques solides, ni la confiance.

## GROUPES DE L'OPPOSITION

### Oser à fontaine

#### Sacrée démocratie

Nous arrivons désormais en fin de ce mandat municipal. Six ans d'un mandat difficile, sensible, épidermique parfois, tant le rôle de la minorité municipale a été réduit à peau de chagrin. Il fut compliqué d'avoir accès aux informations pour pouvoir nourrir notre réflexion et exprimer un avis éclairé sur chaque dossier. Il fut difficile d'obtenir une écoute et un débat construit qui dépasse l'habituelle rivalité politique et les attaques personnelles. Il fut également chronophage et énergivore d'installer le respect de sensibilités différentes au sein du Conseil Municipal. Rien n'a été prévu pour les élue.e.s de notre minorité, alors qu'elle représente une partie non négligeable des fontainoi.se.s. Nous nous sommes parfois questionnés sur l'utilité de notre action quand nous avons été malmenés et rabroués en permanence alors même que le travail réalisé a largement impacté nos vies personnelles et professionnelles. De même, la majorité a pu s'interroger lorsque nous avons remis en question leurs choix, lorsque nous avons proposé des projets différents ou lorsque nous avons contesté leurs décisions. Mais il est là la question d'intérêt général. Essentielle à l'exercice de la démocratie locale et à la pluralité des voix, c'est pourtant le rôle de la majorité de faire vivre l'opposition municipale. Malheureusement la place qui a été faite à l'opposition pendant ce mandat, qui dépend de celle laissée par la majorité, a manqué de maturité démocratique, de confiance placée en sa propre politique et aussi de convictions des élue.e.s. Empêcher le travail de l'opposition, c'est priver les habitant.e.s d'une force de réflexion et de travail, d'une opinion différente et d'une autre manière de réfléchir. C'est aussi le fondement de la démocratie participative auquel nous croyons beaucoup, qui se nourrit d'avis différents. Espérons que pendant six ans nous aurons planté les graines suffisantes pour que la démocratie, à l'épreuve dans bien de nos sociétés, l'emporte toujours.

#### Luc Forestier, président

##### Franck Longo, maire

**Adjoint**s : Denis Miniconi, Monique Kassiotis, Laurent Thoviste, Isabelle Jimenez Debeze, Gérard Tardy, Evelyne De Caro, Fabrice Ferrand, Anne-Sophie Chardon, Julien Bouvier, Isabelle Ribeiro.

**Conseillers délégués** : Francesco Alessi, Marie-Ange Saletti, Frédéric Quantin, Laurent Ferrante, Suzette Rosset, Sonia Iannello, Martine Roussin, Denis Baudet, Line Giannone, Morgan Gimel, Elodie Di Benedetto, Stéphane Vogel, Michel Carras, Abdelkader Otmani.

**Conseillers** : Sabine Leyraud, Ahicha Tebbi, Geneviève Berail.

#### Jean-Paul Trovero, président

Amélie Amore (PS),  
Raymond Souillet (société civile)  
Laurent Jadeau (PCF)

#### Sophie Romera (L'APRÈS), présidente

Jérôme Dutroncy (LFI)

# LES SERVICES MUNICIPAUX EN BREF



## À votre service

### → Hôtel de ville

89 mail Marcel Cachin - 04 76 28 75 75

### → Services techniques municipaux

2 allée de Géve - 04 76 26 93 30

04 765 38600 (demandes d'intervention)

### → Centre communal d'action sociale (CCAS)

32 bis rue de la Liberté - 04 76 28 75 03

### → Marchés

Marcel Cachin (matin) : mardi, jeudi, samedi et dimanche

Place Louis Maisonnat (matin) : mercredi et vendredi

### → Marché de producteurs

Place Louis Maisonnat (après-midi) : mercredi

## Santé

### → Espace santé Simone Veil

11 place des Écrins - 04 76 26 63 46

Accompagnement santé, lieu d'écoute, vaccinations gratuites

### → Centre de santé sexuelle

11 place des Écrins - 04 76 26 97 40

Conseils et informations, consultations médicales, entretien individuel ou de couple

## Petite enfance

### → Espace 3 POM'

13 rue Henri Roudet - 04 76 28 76 50

## Espace famille

14 boulevard Joliot-Curie - 04 57 38 50 10

[espace.famille@ville-fontaine.fr](mailto:espace.famille@ville-fontaine.fr)

## Loisirs

### → Centre nautique Lino Refuggi

76 allée des Balmes - 04 76 28 22 62

Le centre nautique Lino Refuggi vous accueille tous les jours dans ses 2 bassins intérieurs :

Le lundi : 12h-13h25

Le mardi : 12h-13h25

Le mercredi : 16h15-19h30

Le jeudi : 11h30-13h45

Le vendredi : 11h30-13h45 et 16h45-19h30

Le samedi : 14h-18h

## Vie associative

### → Maison des associations Nelson Mandela

30 Rue de la Liberté - 04 85 59 00 03

## Collecte sélective et tri

### → Renseignements : 0 800 50 00 27

### → Déchets ménagers (poubelle grise) :

Habitat collectif mardi et vendredi.

Habitat individuel mardi ou vendredi.

### → Déchets recyclables (poubelle verte) :

Habitat collectif lundi et jeudi. Habitat individuel lundi ou jeudi.

### → Déchets alimentaires (poubelle marron) :

Jeudi et vendredi

### → Verre : containers spéciaux

## Déchèterie Fontaine

### → Horaires "Proxi-plus" Du 1er septembre

2025 au 30 juin 2026

Mardi et mercredi : 8h15 - 14h15

Jeudi : 8h15 - 12h15

Vendredi et samedi : 8h15 - 12h et 13h - 17h30

## Urgences

### → Police municipale :

04 76 53 11 78 - 06 85 19 53 21

### → Urgence gaz : 0 810 43 30 38

### → Urgence électricité : 09 726 750 38

### → Fuites d'eau sur le réseau

### d'eau public potable

En journée 8h30-12h et 13h30-17h30

(16h30 le vendredi) : 0 800 500 048

Nuit et week-end : 04 76 98 24 27



Tous les services municipaux : [ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)

## Éducation

### Inscription pour la rentrée

2026

Votre enfant est né(e) :

- en 2023 pour une entrée en petite section
- entre janvier et juin 2024 pour une entrée en toute petite section

Vous êtes invités à l'inscrire pour la rentrée scolaire 2026 auprès de l'espace famille.

Les inscriptions se dérouleront du lundi 2 février au mardi 31 mars 2026 aux horaires d'ouverture de l'espace famille :

- lundi, mercredi, jeudi : 8h-12h et 13h-17h
- mardi : 8h-12h et 16h30-18h
- vendredi : 8h-12h

Les pièces à fournir :

- livret de famille
- justificatif de domicile (de moins de 3 mois)
- carnet de vaccination
- attestation Caf (avec numéro allocataire et quotient familial)
- avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
- selon la situation : jugement de divorce ou de garde alternée, notification de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé...

Vous pouvez également faire votre inscription en ligne sur [espace-citoyens.net/fontaine](http://espace-citoyens.net/fontaine)

si vous bénéficiez déjà d'un compte avec code d'accès.

À noter : pour l'entrée en toute petite section, il s'agit d'une préinscription qui nécessitera une étude préalable à l'éventuelle inscription de l'enfant à l'école.

### Plus d'infos

Espace famille

14 boulevard Joliot Curie

04 57 38 50 10



# Rentrée scolaire

2026

# CARNAVAL

**LES GAULOIS VS LES ROMAINS**

**MARDI 24 FÉVRIER**

**DÉPART À 18H,  
DU PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE !**

Renseignements : 07 88 33 21 54  
[ville-fontaine.fr](http://ville-fontaine.fr)

